



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Séminaire inter-académique de la vie lycéenne Besançon - Dijon

« Formation des nouveaux élus des
conseils académiques de la vie
lycéenne »

Du mardi 06 au vendredi 09 décembre 2022

Saline royale d'Arc-et-Senans



Objectifs du séminaire

Créer une cohésion dans le groupe des 50 élèves élus sachant que ces élèves représentent tout le territoire Bourgogne-Franche-Comté et viennent de lycées différents

- Les former à l'information et à la communication afin qu'ils puissent jouer leur rôle de représentant au sein de leur groupe et en direction des élèves et des établissements
- Favoriser les échanges sur les thématiques qui les préoccupent afin de les aider à définir l'ébauche d'un plan d'actions 2022-2024
- Leur donner l'opportunité de rencontrer les référents de la Région académique sur ces thématiques

Participants

Ce séminaire s'adresse aux lycéennes et lycéens élu(e)s titulaires des CAVL de Besançon et Dijon :

Besançon : 10 filles et 10 garçons et Dijon : 12 filles et 12 garçons.

Encadrement : Christine Monnin, DAVLC de l'académie de Besançon et Benoit Clair, DAVLC de l'académie de Dijon, Lou Michel, professeur d'allemand et ancienne élue CAVL de l'académie de Dijon, Olivia Vonfelt, Nesrine Kattoum, Oktay Güzel, Laetitia Louis et Alexandre Cau, CPE chargés de mission vie lycéenne et collégienne

Intervenants :

Marie Adam-Normand, coordonnatrice du CLEMI Besançon, Cécile De Joie, coordonnatrice du CLEMI Dijon

Thibaut Quartier, journaliste Le Trois Info à Belfort

Guillaume Rivoire, responsable de la communication académie de Besançon et Elsa Brousse, community manager au service communication de l'académie de Dijon

DRNE : Léa Blanquer, Matthieu Prétot, Isabelle Thevenet, Hervé Claudet

EDD : Karen Delarbre et Paul-Luc Estavoyer, cheffe et chef de mission EDD académie de Besançon, Pascale Goutagny et Paul Germain, cheffe et chef de mission EDD académie de Dijon, Sylvia Kempf, Marie-Claude Lepera, Eric Jourdan, Sébastien Berger, chargés de mission

DRAEAC : Stéphanie Barbier, adjointe, Marie-Claude Lepera, enseignante chargée de mission

DRAREIC : Natacha Lanaud-Lecomte

UNSS : Serge Mommessin, directeur de l'UNSS Besançon et Adeline Morvand, directrice adjointe de l'UNSS Dijon

Gaëtan Guermonprez, UNSS Côte d'Or, formateur premiers secours

Compagnie Une Bonne Masse Solaire

Détails pratiques

Inscription des élèves au plus tard le mercredi 30 novembre 2022.

Formulaire d'inscription (autorisation parentale de participation et de diffusion de l'image, règlement de bonne conduite) à renseigner, à signer et à retourner à :

- Besançon : christine.monnin@ac-besancon.fr
- Dijon : pôle établissements et vie scolaire, vie.scolaire@ac-dijon.fr et benoit.clair@ac-dijon.fr

Les élèves seront encadrés pendant les 4 jours.

Transport : les établissements des élèves seront chargés de l'organisation et du financement du transport

- jusqu'à Besançon pour l'académie de Besançon ; RV à la gare de Besançon Viotte à 10h30
- jusqu'à Dijon pour les élus de l'académie de Dijon ; RV à la gare de Dijon Ville à 9h30

Le déplacement de la gare Viotte à Besançon/gare Dijon Ville à Arc-et-Senans A/R se fera en train ; il est pris en charge par les rectorats

Hébergement : à la **Saline royale d'Arc-et-Senans**, Grande rue, 25610 Arc-et-Senans

L'hébergement, les repas et les activités seront pris en charge par les rectorats.

Les draps sont fournis ainsi que les serviettes de toilette. Prévoir des vêtements chauds.

Organisation

Mardi 6 décembre :

RV à la gare Viotte à Besançon à 10h30

RV à la gare de Dijon Ville à 9h45

Arrivée à la Saline Royale en fin de matinée

Horaires des trains :

- Dijon à Arc et Senans D: 10h11 A: 11h32
- Besançon à Arc-et-Senans D: 10h51 A : 11h12

12h : Accueil

12h30 : Repas

Installation dans les chambres

14h : Visite guidée de la Saline

15h 15 : Cohésion de groupe (DAVLC et chargés de mission) ; présentation des élu(e)s - rôle des suppléant(e)s et lien titulaire-suppléant

Posture et engagement de l'élue ou élu (charte de déontologie ; adresses électroniques...) ; information CNVL, CSE, éco-délégués CAVL et organisations lycéennes ; consultation "Notre école, faisons la ensemble" ; projet de calendrier de l'année.

16h30 : Pause

17h : Éducation artistique et culturelle : DRAEAC – Stéphanie Barbier

Quizz sur les pratiques artistiques et culturelles des élèves

Présentation EAC ; pass culture

Lien entre Éducation Artistique et Culturelle et Éducation au Développement Durable (EDD) (Marie-Claude Lepera)

19h : Repas

20h-22h : Compagnie associée aux 2 Scènes "Une Bonne Masse Solaire » ; animation à partir d'un jeu de tarot "figures en formation" ; représentation théâtrale

Mercredi 7 décembre :

8h : petit-déjeuner

Information - Communication : CLEMI et DRNE

9h00-9h45 : Brainstorming sur « Informer » et « S'informer » et bilan de l'activité.

9h45-10h30 : Présentation de la communication académique par Elsa Brousse (Dijon) et Guillaume Rivoire (Besançon)

10h30-10h45 : pause

10h45 – 12h15 : Proposition de travail en deux groupes tournants (changement de groupe à 11h30)

- ✓ Groupe 1 : Info / infox / Théories du complot
- ✓ Groupe 2 : La fabrique de l'info : le format story (Repérer les 5w, angle)

12h15 – 12h30 : Présentation des Open Badges (manière de valoriser l'engagement des élu(e)s, les compétences acquises)

12h30 : Repas

14h-17h : Ateliers animés par CLEMI et DRNE BFC avec un journaliste (Thibaut Quartier) : Les différentes formes d'écriture journalistique.

4 groupes :

- ✓ Réseaux sociaux :
 - Pilotes : Cécile de Joie et Léa Blanquer
- ✓ Blog Eclat-BFC
 - Pilotes : Mathieu Prétot et Isabelle Thevenet
- ✓ Audio / webradio / podcast
 - Pilotes : Hervé Claudet et Thibaut Quartier
- ✓ Videoblogging
 - Pilotes : Marie Adam-Normand et Guillaume Rivoire

Restitution des différents groupes

17h : Pause

17h15 : Ouverture européenne et internationale : DRAREIC, Natacha Lanaud-Lecomte

L'apprentissage interculturel, la mobilité, les projets d'ouverture européenne et internationale (Fil rouge EDD : tandems solidaires, fresque du climat)

19h 15 : Repas

20h30 : Choix des thématiques pour le mandat et ébauche d'un plan d'actions

Jeudi 8 décembre :

8h : petit-déjeuner

9h - 12h : EDD : chef(fe)s de mission académiques EDD et chargés de mission ;

- ✓ Temps 1 : World café : le Développement durable c'est quoi pour moi ?
- ✓ Temps 2 : synthèse sur les représentations des élèves.
Présentation de l'EDD, des ODD et de la labellisation
- ✓ Temps 3 : construction d'un projet régional
Les acteurs, les outils et méthodes : atelier : Investigation à partir du temps 1 et 2
Synthèse sur les pistes de travail retenues

Election des éco-délégués CAVL

Repas : 12h30 13h30

UNSS

14 h à 15 h 15 : Groupe 1 et 2 sur des activités sportives

14 h à 15 h 15 : Groupe 3 et 4 sur les gestes qui sauvent

15 h 15 à 16 h 30 : inversement des activités pour les groupes

16 h 45 à 18 h 30 : Rappel des valeurs communes d'engagement UNSS-CAVL ; possibilités de participer à des événements : investissement sur les championnats de France ; La Lycéenne ; Présentation et désignation des élus membres aux conseils départementaux et régional de l'UNSS ; échanges autour de la journée de la laïcité (09/12)

19h - 20h : Repas

20h 30 - 22h : Préparation des séances plénières des CAVL

Vendredi 9 décembre

7h : Petit déjeuner

Retour en académie

Trains :

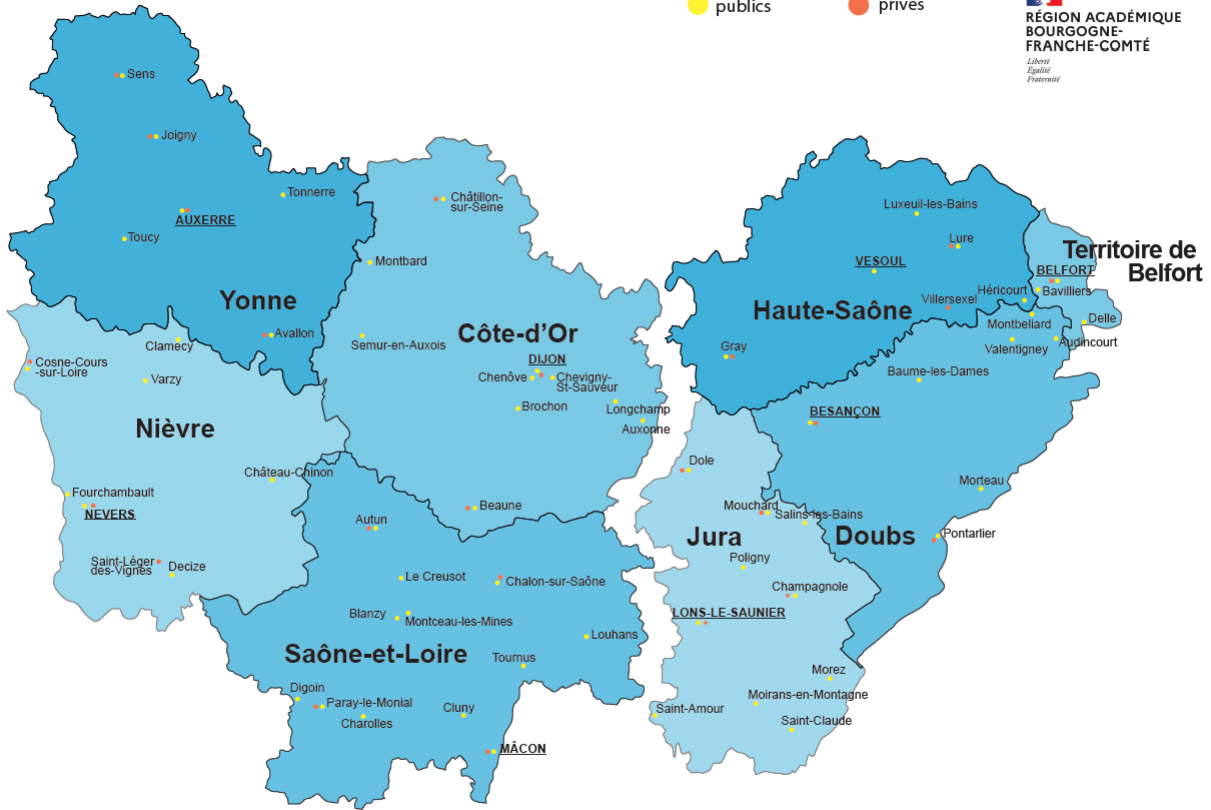
- Arc-et-Senans à Dijon D: 8h23 A: 9h51
- Arc-et-Senans à Besançon D: 9h43 A: 10h09

14h – 16h : Séances plénières (dans chaque académie, à Besançon et Dijon) : voir invitations Rectrice et Recteur

- Cartes de la Région Bourgogne-Franche-Comté
Les académies :

Implantation des lycées

● publics ● privés



Sources : Rectorat de Dijon - SSA / Rectorat de Besançon - SEEM

Octobre 2022





**RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Charte de déontologie de l'él(u)e lycéen(ne)

Être élu dans les instances de la vie lycéenne en établissement ou au niveau académique (CVL, CAVL) c'est m'engager pour l'intérêt collectif des lycéens, c'est avoir conscience que mes actions et mon comportement ont valeur d'exemple pour les lycéens que je représente, c'est respecter sans restriction les valeurs et principes de la république ainsi que les règlements de mon établissement et des instances dans lesquelles je suis élu, c'est m'engager à porter la parole collective.

Dans l'exercice de mon mandat d'él(u)e de la vie lycéenne, **je veille à faire respecter les droits suivants :**

- Droit de réunion
- Droit d'information (panneaux d'affichage et autres moyens de communication)
- Droit d'être absent aux enseignements obligatoires que nécessitera mon mandat d'él(u)e
- Droit à la formation en début et tout au long de mon mandat en fonction des besoins identifiés
- Droit à engager des débats sur tous les thèmes prévus par les circulaires de la vie lycéenne :

- les questions relatives aux principes généraux de l'organisation des études, sur l'organisation du temps scolaire, sur l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur ainsi que sur les questions de restauration et d'internat ;

- les modalités générales de l'organisation du travail personnel, de l'accompagnement personnalisé, des dispositifs d'accompagnement des changements d'orientation, du soutien et de l'aide aux élèves, des échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignement européens et étrangers ;

- l'information relative à l'orientation, aux études scolaires et universitaires et aux carrières professionnelles ;

- la santé, l'hygiène et la sécurité, l'aménagement des espaces destinés à la vie lycéenne ;

- l'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires.

Circulaire n° 2018-098 du 20-8-2018 sur la composition et le fonctionnement des instances de vie lycéenne

Dans l'exercice de mon mandat d'él(u)e de la vie lycéenne, **je m'engage à respecter les devoirs suivants :**

- avoir un comportement respectueux des valeurs et principes de la république
- agir en vertu de l'intérêt général des élèves sans considération de leurs opinions politiques, religieuses ou philosophiques
- être assidu aux différentes réunions
- m'investir dans les projets et veiller à leur continuité et leur aboutissement
- rendre compte de mes activités d'él(u)e
- promouvoir l'engagement lycéen

NOM :

Prénom :

Élu-e CVL CAVL

Date et Signature

Réalisé dans le cadre des travaux du CAVL de l'académie de Besançon